



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020 À 18H00,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Bruno MORIN
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 27 présents, et 28 votants (présents et représentés).



## DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2020  
Exécutoire le : 15 SEP. 2020  
Affichée le : 15 SEP. 2020  
Visée le : 15 SEP. 2020

### EAU POTABLE

#### Etude d'opportunité de réutilisation des eaux usées - Demande de subvention

La ressource en eau potable est utilisée pour la quasi-totalité des activités humaines. La nécessité de préservation et pérennisation de nos ressources en eau nous invite à étudier la possibilité de satisfaire certains de nos besoins par de l'eau non potable.

C'est le cas par exemple du remplissage des camions hydrocureurs qui assurent l'entretien des réseaux d'assainissement et les vidanges des fosses septiques.

Aujourd'hui la réglementation laisse peu de possibilité à la réutilisation d'eaux usées traitées pour des raisons sanitaires et l'on doit d'abord s'interroger sur la faisabilité réglementaire de l'utilisation d'eau non potable pour nettoyer les bacs à ordures ainsi que les bennes à ordures ménagères (OM) et les voiries technique avant de poursuivre sur une faisabilité technique.

Dans ce contexte M. le Président propose d'initier une étude d'opportunité de réutilisation des eaux usées, notamment celles en sortie de station d'épuration d'Aix-les-Bains et celles issues du lavage des filtres des eaux des bassins d'Aqualac, comme ressources pour se substituer à la consommation d'eau potable.

Cette réutilisation d'eaux usées traitées en eau industrielle ne se traduirait pas forcément par une économie financière mais serait à coût sur une économie de ressource en eau.

Cette étude serait réalisée en 4 étapes dont seule la première serait ferme. Les trois étapes ultérieures seraient déclenchées suivant les conclusions établies à l'issue de l'étape précédente :

- Tranche ferme : étude d'une potentialité de la réutilisation des deux ressources ;
- Tranche optionnelle 1 : étude détaillée technique et réglementaire sur les eaux usées traitées en sortie station d'épuration aixoise ;
- Tranche optionnelle 2 : Etude détaillée technique et réglementaire sur les eaux usées issues du lavage des filtres des eaux des bassins d'Aqualac ;
- Tranche optionnelle 3 : Etude de niveau Avant-Projet Sommaire (APS) de création d'une nouvelle aire de lavage des bennes OM sur le site de la station d'épuration d'Aix les Bains

Montant estimé de l'étude : 26 450 € HT

Les crédits sont ouverts au budget Assainissement, service 020 article 617.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès des partenaires financiers, à savoir l'Agence de l'Eau et le Département de la Savoie, pour solliciter les subventions les plus élevées possibles.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport et le projet d'étude d'opportunité de réutilisation des eaux usées évaluée à 26 450 € HT ;
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers (Agence de l'Eau et Département de la Savoie) au titre du Contrat de bassin et sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé des études préalablement à la décision d'aide des financeurs.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 28
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 8 septembre 2020

Le Président,  
Reraud BERETTI



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Assainissement - Etude d'opportunité de la réutilisation des eaux usées - Demande de subvention

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/09/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/09/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3380 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200908-d3380-DE

---

**Date de décision :** 08/09/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions